

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

30 JUIN 2022

- Création d'un emploi d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps non complet 15/35ème à compter du 01/07/2022 pour assurer les missions de secrétariat de mairie.
- Création d'un emploi d'attaché territorial, non permanent, à 16/35ème, en raison de l'accroissement temporaire d'activité pour exercer les fonctions de secrétariat de mairie remplaçante.
- Après consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison de santé, l'offre de la SCP ESTIER LECHUGA est retenue au taux de 10 %.
- Signature d'une convention dans le cadre de l'enfouissement des réseaux de télécommunication à Antérioux en coordination avec les réseaux électriques. La participation de la Commune au financement des dépenses de génie civil est fixée à 23 000.00 € HT soit 27 600.00 € TTC.
- Validation du scénario du schéma partagé de gestion des puys de la Vache, Lassolas, la Mey et Pourcharet en ce qui le concerne (terrain sectionaux).
- Engagement à actualiser le schéma directeur d'assainissement des eaux usées. L'offre du bureau d'études SAFEGE d'un montant total de 23 504.80 € HT est acceptée.

26 AOUT 2022

- Les tarifs de la cantine scolaire à compter du 1er septembre 2022 sont validés comme suit :
 - Repas réservé via l'espace famille 4.60 €
 - Repas pris mais non réservé via l'espace famille 5.25 €
 - Repas réservé non annulé, ou annulation tardive 4.60€.
 - 1.70 € par jour de présence pour les enfants qui apportent leur panier repas (cas d'allergies).
- Validation des tarifs de la garderie périscolaire et de l'étude surveillée à compter du 01 septembre 2022 :
 - Garderie matin réservée via l'espace famille 2.00 €
 - Garderie soir réservée via l'espace famille 2.10 €
 - Garderie matin et/ou soir non réservé via l'espace famille 4.98 €
 - Etude surveillée 2.94 €
 - Service réservé non annulé, ou annulation tardive Paiement du service réservé
 - Pénalité de retard 8.00 €.
- La participation des pétitionnaires détenteurs d'autorisation d'urbanisme, pour l'extension du réseau électrique public lorsque la construction, le terrain aménagé ou le lotissement exige un raccordement électrique qui n'est pas présent au droit de la parcelle concernée est mise à la charge du pétitionnaire pour leur montant total des frais de raccordement.

INFORMATIONS COMMUNALES

- Numérotation des rues :

La numérotation a été faite par La Poste (mais par numéro de parcelle cadastrale !). Nous devons encore coordonner les parcelles à chaque maison ou bâtiment. Les plaques sont commandées. Tout ceci devrait donc se terminer très vite.

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Lundi : 14 h à 18 h
Mardi : 10 h à 12 h & 14 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 12 h & 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h.

Vous serez accueillis par Estelle PEREIRA et Evelyne FIDURKO (contractuelle remplaçante).

Permanences du maire : mardi et samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

A VOS AGENDAS

Vendredi 11 novembre : commémoration de l'armistice au monument aux morts à 11 heures 30 suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Dimanche 27 novembre :
Repas offert aux aînés de plus de 65 ans.

Mardi 27 décembre :
Don du sang de 9 h à 12 h.

Samedi 14 janvier 2023 à 11 heures : vœux du maire

PLATEFORME DE BROyage à NEBOUZAT sur l'emplacement du point propre vers le stade.

Ouvert : Mercredi de 15 h à 18 h et samedi de 9 h à 12h.

Déposez vos branches qui seront broyées. Vous pourrez récupérer du broyat pour votre jardin. Un employé du SYDEM est présent sur le site.

Animation samedi 8 octobre de 10h30 à 12h : démonstration de broyage et distribution de broyat à la plateforme de broyage de branches de Nébouzat (rue du Stade)

Le SYDEM vient à vous ! Réservez votre composteur individuel (gratuit) en ligne et venez le retirer et suivre la formation (1h) le mercredi 5/10 à 18h à la mairie de St Bonnet Près Orcival. Réservation sur www.sydem-domescombrailles.fr

L'ECOLE

L'école accueille 99 enfants pour la rentrée de septembre 2022 : Classe de PS/MS : 26 élèves (13 et 13) / Sophie MOUSTEY et Carole SOUCHAL (ATSEM) ; Classe de GS/CP : 25 élèves (13 et 12) / Paulo FERREIRA-VAZ et Martine DELPEUX (ATSEM) ; Classe de CE1/CM1 : 25 élèves (19 et 6) / Isabelle GONDEAU ; Classe de CE2/CM2 : 23 élèves (10 et 13) / Amélie NOTON et Elisabeth ROCHETTE.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Retrouvez toujours les nouveautés au travers de nos achats, de l'échange des livres avec la médiathèque de Rochefort-Montagne et la Médiathèque départementale.

Si vous ne trouvez pas votre lecture préférée dans nos rayons, nous la chercherons dans le réseau de la médiathèque intercommunale et vous la retrouverez à Nébouzat. Vous pouvez également réserver vos livres par le portail <https://mediatheques.domes-sancyartense.fr/>. N'hésitez pas à nous en parler.

A VOS AGENDAS : la **FETE DU LIVRE le samedi 8 octobre** de 14 h à 17 h à Saint SAUVES D'Auvergne.

Nous prévoyons de vous proposer des animations mettant en valeur notre bibliothèque. Vous serez informés par l'envoi d'un mail si vous nous avez laissé votre adresse.

Le mardi 25 octobre à 15 h 30, initiation à la sophrologie pour enfants de 8 à 12 ans. En fonction du nombre d'inscriptions, plusieurs horaires pourront être mis en place.

Nous accueillons toujours avec grand plaisir des bénévoles. Nous sommes actuellement une équipe de six qui nous relayons **les mardis de 16 h 45 à 17 h 30 et les samedis de 9 h 30 à 12 h**. Pour nous joindre : bibliotheque.nebouzat@gmail.com

LES ASSOCIATIONS

SPORT VOLCANS

L'activité « Pilates » a repris ! Les séances ont lieu tous les mardis de 18 h 30 à 19 h 30 au Dojo et de 19 h 30 à 20 h 30 dans la salle des associations, à Nébouzat. 2 séances d'essai gratuites – Tarif : 110 €/année. Chèques vacances et coupons sport ANCV acceptés, prévoir un tapis de sol. Renseignements au 06 83 13 97 69 (Christelle).

Les randonnées pédestres mensuelles se poursuivent :

15 octobre : lever de soleil à la Croix Morand – Puy de Surains

12 novembre : Queuille – Gorges de la Sioule

Renseignements au 06 30 75 23 90 (François).

MARCHE DES PUYs : dimanche 23 octobre au profit d'une association humanitaire non encore définie à ce jour.

CLUB DES DOMES

Après une pause estivale, le club a repris ses activités :

- **Le mardi** : les balades
 - balade détente - 2 km1/2 à 5 km : départ de la place de l'église à 13 h 30.
 - balade moyenne - 8 km à 10 km : départ du parking Morel à 13 h 30.
 - grande balade - 1 km à 15 km : départ du stade à 13 h 30.
- **Le mercredi** : gymnastique adaptée aux seniors, à partir de 14 h 30 à la salle des associations et cours de danse country à partir de 18 h 00 à la salle des associations.
- **Le jeudi** : belote, jeux divers, informations à partir de 14 h, salle du club.
- **Le vendredi** : activité créative à partir de 14 h 00, salle du club.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, merci de prendre contact avec le Président Paul Tournadre au 04.73.87.16.06 ou avec un membre du bureau du club.

L'info trimestrielle sera supprimée en 2023. Vous retrouverez toutes les actualités sur une info semestrielle et le bulletin municipal annuel.